L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 29 FEVRIER 1860.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, M. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres, No 82, entre Conti et Bienville.

Nouvelle-Orléans,
MERCREDI MATIN, 29 FÉVRIER.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par J. B. Walton, encanteur de la ville, à la Bourse St Louis, [illegible] McDonogh School Fund. [illegible]

Par N. Vignié, au City Hotel—Constructions et terrains [illegible] rue de la Nouvelle Levée, entre Girod et Notre Dame. [illegible] Propriétés situées dans le 1er District et terrains à Jefferson City.

Par Vincent & Co, 35 Douane—Chaussures.

Par C. E. Girardey, à la Bourse St Louis—Propriétés [illegible]

Par Ch. de Lesseps, 60 Chartres—Marchandises [illegible]

Par B. Turpin, 16 Vieille Levée—Amandes, raisins, [illegible]

Par E. Morphy, à l'entrepôt Dalis, rue Fulton—[illegible]

Par C. E. Girardey & Co, à la résidence de M. W. F. Vredenburgh, 31, Remparts—Tout le mobilier de la maison. (Pour cause de départ.)

Propriétés de très grande valeur.

Succession de H. Pargoud.

[illegible]

IMMÉDIATEMENT [illegible]

Continuation des ventes des propriétés McDonogh, par J. B. Walton, encanteur de la ville.

[illegible]

CINQ MORCEAUX DE TERRE [illegible]

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Situation politique.

Nous allons entrer dans une période fort importante peut-être, mais à coup sûr fort ennuyeuse. La politique des partis va se déchaîner comme un ouragan sur le pays et l'agiter jusque dans ses entrailles. En attendant la convention nationale de Charleston qui doit, si nous ne nous trompons, se réunir dans deux mois, nous avons les conventions particulières qui nomment les délégués de chaque Etat. Ces assemblées disertent, discutent et pérorent. La presse, quoiqu'elle fasse, est obligée de suivre le mouvement général et de se mettre au diapason des esprits; il faut, bon gré malgré, qu'elle parle à ses lecteurs des choses dont beaucoup d'entre eux s'occupent.

Les débats de la convention de Charleston seront d'un immense retentissement. Ce qui s'y dira et ce qui s'y fera sera commenté en sens divers par les organes de tous les partis. Puis il y aura le programme présidentiel à analyser et à interpréter, et enfin les candidats heureux à prôner ou à diffamer, à porter aux nues ou à traîner aux gémonies. Ces exercices littéraires et oratoires—car la presse et la tribune se prêtent un mutuel concours aux époques de lutte électorale—ces exercices, disons-nous, rempliront toute la seconde moitié de 1860 et ne termineront par l'élection du président et du vice-président de l'Union. Après quoi, l'agitation [illegible]

Il y a longtemps que les démocrates et les républicains se préparent à la lutte [illegible]

[illegible]

Revenons au présent. Les républicains et les démocrates vont se trouver bientôt en présence [illegible]

[illegible]

Nous en dirons autant du parti whig d'autrefois et du parti républicain. [illegible]

L'organisation d'un troisième parti, à la veille même de l'élection présidentielle, nous paraît [illegible]

ÉLECTION D'UN JUGE DE LA COUR SUPRÊME. — Les bulletins officiels des paroisses St-Jean-Baptiste, St-Jacques, St-Charles, Iberville, Lest Baton, Ascension et Orléans, donnent le résultat suivant: Michel, 544 voix; Beatty, 235; [illegible] Duffel, 983. Les paroisses dont on n'a pas encore de bulletins officiels sont celles de Jefferson, Ascension, Lafourche et Terrebonne. Lafourche a donné à Beatty 711 voix, [illegible] et à Assomption, Duffel a eu une forte majorité. L'élection de ce dernier nous paraît certaine.

HAVANE.—Le steamer *Moses Taylor*, capitaine Griffin, est arrivé hier à la Nlle-Orléans, venant de la Havane et ayant à son bord les malles de la Californie. Celles-ci ne renferment pas de dates plus récentes que les avis apportés par voie de terre. Rien de nouveau de la Havane.

TEXAS.—Les indiens ont fait récemment leur apparition dans le comté de Palo Pinto, et s'y sont distingués par de sanglants exploits. Plusieurs familles ont été massacrées.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous croyons devoir rappeler au public que le bénéfice de M. Delaunay est fixé à jeudi. La représentation se composera de *Les Dragons de Villars*, opéra, *Embrassons-nous, Folleville*, vaudeville.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Demain, jeudi, au théâtre d'Orléans, 3me représentation de *Un fils prodigue*, drame en 5 actes, par Alexandre Dumas fils.

LIBRAIRIE CHOL.—La maison de librairie Alfred Chol, coin Royale et Toulouse, vient de recevoir un grand envoi de livres sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention de sa clientèle et du public. Voir aux annonces.

Dépêches télégraphiques,

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Ordres importants du département de la guerre.

Envoi du colonel Lee au Mexique et du colonel Walker à Chihuahua.

Washington, 28 fév.—Les avis officiels que le département de la guerre a reçus du gouverneur Houston, ont fait comprendre au gouvernement l'importance de prendre des mesures immédiates pour protéger la frontière du Texas et châtier Cortina et sa bande.

Le département de la guerre a en conséquence envoyé au colonel Lee, commandant le département militaire du Texas, l'ordre de poursuivre Cortina jusque sur le territoire mexicain s'il le faut, et de s'en emparer, en quelque endroit qu'il se réfugie, au Mexique ou hors du Mexique.

Il y a en ce moment 642 hommes disséminés sur divers points entre Fort Brown et Fort Clark.

On croit que Cortina est Américain et qu'il a dans sa troupe plus d'Américains que de Mexicains.

Les autorités de Chihuahua se sont adressées au président Buchanan pour le prier d'ordonner aux troupes placées dans le voisinage de cet Etat de protéger les citoyens américains qui y sont établis. Ceux-ci sont harcelés par des hordes de maraudeurs qui, croit-on, sont au service de Miramon, lequel les emploierait pour opérer contre les libéraux et chasser les Américains du pays.

Par suite de ces informations, l'ordre a été donné au colonel Walker, qui commande la garnison de Fort Bliss, de se diriger avec ses forces sur Chihuahua, pour y protéger les citoyens américains.

DEPARTEMENT DU TRESOR.

Washington, 28 février.—Les recettes versées au trésor, la semaine dernière, se sont élevées à environ $1,500,000. Les mandats payés forment un total de $873,000. Il a été émis cette semaine des mandats pour une valeur de $1,750,000. Les fonds disponibles en ce moment au trésor s'élèvent à $3,628,000.

TRAITÉ COMMERCIAL AVEC L'ESPAGNE.

New York, 28 février.—Le correspondant de Washington du *Times* de New York dit que le comité des affaires étrangères ne prendra pas en considération la proposition relative à l'achat de Cuba, mais qu'il recommandera la négociation d'un traité de commerce avec l'Espagne.

ARRIVÉE DU BROOKLYN.

New York, 28 février.—La corvette *Brooklyn* est arrivée ici hier, venant de Pensacola.

NAVIGATION SUR LE HUDSON.

New York, 28 février.—Les glaces du Hudson se fondent et le fleuve sera bientôt complètement libre au-dessus de New York. Les glaçons flottants disparaissent rapidement, et les navires peuvent maintenant remonter et descendre le fleuve sans danger.

Législature de l'Alabama.—Mort du général Jackson, ancien speaker de la Chambre.

Montgomery, 28 février.—Les deux Chambres de la législature de l'Alabama se sont ajournées hier matin. Le gouverneur n'a pas approuvé le bill de la convention. Le général C. M. Jackson, ancien speaker de la Chambre des Représentants de l'Alabama, est mort dimanche dernier, 26 du courant, à Autauga, dans cet Etat.

BILLETS CONTREFAITS.

New York, 28 février.—Il circule ici une grande quantité de billets contrefaits d'une piastre de la banque de Chemung.

NOTRE TRAITÉ AVEC LA CHINE.

Washington, 28 février.—Le département d'Etat a envoyé à M. Ward, notre ministre en Chine, l'ordre de rester à son poste et de veiller à l'exécution de la lettre et de l'esprit du traité conclu récemment entre la Chine et les Etats-Unis, par l'intermédiaire de M. Reed.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Baton Rouge, 28 février.—M. Beggs a présenté aujourd'hui à la chambre des représentants un bill qui impose aux agents ou commis voyageurs l'obligation d'acheter une licence. Référé au comité judiciaire.

M. Cottrell a présenté aujourd'hui au sénat, au nom du comité des affaires de paroisse, un rapport favorable au bill relatif à l'incorporation de la ville de Brashear, dans la paroisse Ste-Marie.

ARRIVÉE DE L'ARIZONA ET DU MOSES TAYLOR.

Passe du Sud-Ouest, 28 février.—Le steamer *Arizona*, venant de Brazos, est arrivé ce matin avec $10,300 en espèces et en fret.

Le steamer *Moses Taylor*, venant de New York et de la Havane, est arrivé également ce matin avec les malles et les passagers de la Californie, partis le 5 du courant de San Francisco.

Autres détails sur le naufrage du Hungarian.

Montréal, 28 février.—L'agent, en cette ville, de la compagnie des steamships de Montréal, a reçu une dépêche hier du Cap Sable, par laquelle on lui annonce qu'une des chaloupes du Hungarian a été trouvée sur la côte à la Pointe Latour. Ce bateau se trouvait dans une bonne condition, et il est probable qu'il était rempli de passagers au moment qu'il a chaviré.

Plusieurs débris de petits bateaux ainsi qu'une grande quantité de marchandises ont été retrouvés, et l'on pense qu'elles proviennent du vapeur naufragé. Plusieurs corps ont été jetés à terre.

Abolitionisme au Kansas.

Leavenworth, K. T., 28 février.—La Législature de ce territoire a passé aujourd'hui le bill en faveur de l'abolition de l'esclavage dans ce territoire, malgré le veto du gouverneur, par un vote de 30 voix pour et 7 contre.

INCENDIE A ST-LOUIS.

St-Louis, 28 février.—La vaste maison à fumer, contenant une grande quantité de lard et appartenant à MM. Roe & Co, de cette ville, a été détruite par le feu aujourd'hui. La perte est estimée à $35,000.

FABRIQUE DE TABAC INCENDIÉE.

St-Louis, 28 février.—La grande fabrique de tabac de M. Geo. W. Walker, située près de Glasgow, dans cet Etat, a été consumée par le feu. La perte de tabac est évaluée à $5,000. Il y avait une assurance de $5,000, basée sur le coffre-fort de la fabrique, n'a pu être recouvré.

DESTRUCTION DE PROPRIÉTÉS PAR L'INCENDIE.

Girard, Pie, 28 février.—Un incendie a éclaté dans cette ville aujourd'hui, et a détruit quatre des principaux magasins, ainsi que plusieurs bâtisses. La perte totale des propriétés est évaluée à $40,000.

Bateaux.

Vicksburg, 28 février.—Le steamer Coro Andrew a été signalé à 9 heures hier soir, descendant le fleuve.

Le Great Republic a été signalé à midi aujourd'hui, et le Natchez à 2 heures cette après-midi.

Marchés de l'intérieur.

New York, 28 fév.—Les ventes de farine se sont élevées aujourd'hui à 6,900 barils, à des prix de $5 10 à 5 25. Le marché a été lourd à la fermeture. Mais languissant, le prime choix 78 à 81c. Porc mess de l'Est lourd à la clôture, la vente s'en est faite à $17 50, le nouveau $17 37.

Les ventes de graisse se sont élevées à 400 barils de 11 à 11 1/2c. Whisky 24c.

Cincinnati, 28 fév.—La farine est cotée à $5 40 et 5 50. Prix nominaux pour le whisky. Le marché aux provisions a été inactif. La graisse est cotée à 10 1/4 et 10 3/4c.

NOUVELLES DU RIO GRANDE.—Le steamer *Arizona*, arrivé hier, nous a apporté des journaux de Brownsville jusqu'au 16.

Cortina continue ses incursions au Texas et pille quelques ranchos isolés. Le butin qu'il emporte est assez insignifiant comparé à celui qu'il faisait il y a quelque temps. Les habitants de Brownsville ne s'aventurent plus hors de la ville, ils n'ont d'ailleurs plus à faire à la campagne depuis que la plupart des habitations rurales ont été livrées aux flammes par les bandits mexicains.

Les dragons des Etats-Unis ainsi que les éclaireurs des capitaines Ford et Littleton parcourent le pays et tiennent Cortina en respect. Les troupes envoyées contre ce dernier par le commandant militaire de Matamoros sont rentrées dans cette ville sans en être venues aux mains avec l'ennemi, de sorte que celui-ci est maître de toute la rive droite du Rio Grande. Le général Guadalupe Garcia, qui avait été chargé par le gouvernement général du Mexique de se joindre aux Américains pour poursuivre les bandits de Cortina, a donné sa démission en arrivant à Matamoros. On a acquis la preuve que beaucoup de personnages considérables, au Mexique, sont les complices de Cortina et que leur but a été et est encore de forcer les Américains d'évacuer la rive gauche du Rio Grande.

Ces jours derniers, vers 2 heures du matin, des coups de feu partis de l'angle Sud-Ouest de la Plaza, à Brownsville, ont été dirigés contre quatre ou cinq Américains, qui, après avoir essuyé cette attaque, ont vu plusieurs Mexicains s'enfuir et gagner les bois situés derrière la ville. Personne n'a été blessé quoique l'une des balles ait pénétré dans une chambre de la Plaza qu'occupait le colonel Lockridge.

Les auteurs de cet audacieux attentat sont encore inconnus: on sait seulement, comme nous venons de le dire, que ce sont des Mexicains, et on pense qu'ils appartiennent à la bande de Cortina.

RIDEAUX & DÉCORS.—Nous avons toujours remarqué avec surprise l'indifférence du public en ce qui a trait à l'art indigène. Nous nous sommes plaint quelquefois — notre voix n'a jamais été entendue, et le silence a continué à se faire autour des productions de nos artistes. Est-ce insouciance réelle, apathie? Juge qui voudra. Nous signalons seulement le fait en regrettant que le public qui se trouvait lundi dernier à l'Opéra n'ait pas songé à faire meilleur accueil aux beaux décors peints par MM. Develle & Ciceri.

Sans tenir compte de la vue de Palerme qui est largement peinte, ni du Rideau, les Rochers de St-Irène, qui est très beau de ton, il nous semble que l'intérieur du cloître était digne de fixer l'attention des amateurs de peinture et méritait surtout une autre récompense que le silence. Pour notre part nous protestons contre cette froideur du public et croyons devoir signaler ce beau décor. Voyez plutôt avec quel art l'effet est ménagé. Cette pâle clarté de la lune est remplie de mystère, comme les tombeaux quelle éclaire, la perspective se perd dans les profondeurs de l'espace, l'ombre et la lumière jouent sur les ruines du monument, et l'air circule dans les arbres comme partout.

La toile représentant l'intérieur d'une cathédrale est également traitée avec la même ampleur et le même talent.

Perdu

NOTRE check No. [illegible] sur la Banque de la Nlle Orléans, [illegible] PHILLIPS, NIXON & Co

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE.—Les Aldermen Assistants n'ont pas siégé hier soir par suite de l'absence d'une majorité des membres.

Aldermen.—Le secrétaire a lu une lettre du voyer au sujet du pavage de la rue Louisa en pierres carrées et des réparations à faire au marché du Quatrième District.

La résolution qui a trait à l'ouverture de la rue Rochebave a été soumise à un comité de conférence.

Le Board a accepté l'invitation des Pompiers qui célèbrent leur anniversaire dimanche prochain.

Le comité des rues et débarcadères a présenté une ordonnance qui déclare que le chargement des véhicules qui transportent du fret ne devra pas excéder six mille livres et que les chevaux, &c, n'iront qu'au pas. L'ordonnance a été soumise au comité.

Le comité de finances a approuvé le projet de construire un "Court House" à l'épreuve du feu, mais le maire et un comité du conseil, au lieu du voyer et du comité, s'en occuperont.

Le Board a sanctionné la résolution par laquelle les Assistants ont ordonné de réparer le pavage de la rue Nlle Levée et autorisé l'achat de 300,000 pieds de bois.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Samuel W. Williams, homme d'équipage d'un bateau à vapeur, a été jugé pour tentative de meurtre sur la personne de John Brinner, employé de M. Constant, artiste en ambrotypie. Ils s'étaient querellés au sujet du prix de portrait. [illegible] Williams a été reconnu coupable d'assaut et recommandé à la clémence du tribunal.

Dan'l. Carradine a été déclaré coupable d'avoir poignardé Catherine Cross, f. c. l.

COUR DU RECORDER WILTZ.—[illegible] Louis Costello, [illegible] a été envoyée devant la Première Cour de District.

Auguste Périer qu'on affirmait armé d'avoir volé un pistolet Monte Christo et quinze piastres au préjudice de Mme Roux, a été renvoyé de la plainte, il a clairement prouvé un alibi.

Le recorder a fait écrouer Martin McGill accusé d'avoir commis pendant la nuit, à bord du bateau à vapeur C. D. Jr., et de s'être glissé parmi les machines, le watchman Nicholas Stone l'a découvert.

INCENDIE DANS LA PRESSE A COTON DE L'UNION. *Perte de $40,000.*—Hier, à sept heures du matin, un jeune homme, employé de la presse à coton de l'Union, vit de la fumée sortir de derrière le hangar de la cour No 1 [illegible]

[illegible]

Les nombreuses tentatives, restées impunies jusqu'à ce jour, ont jeté la consternation parmi les négociants et les citoyens intéressés dans les compagnies d'assurance sur qui retombent les pertes. [illegible]

VOLS DE FAIT.—Mme Rosa Kneller domiciliée dans la rue de l'Hôpital, entre Vieille-Levée et Chartres, s'est plainte hier de ce que sa fille, Rosalie, âgée de sept ans, a été frappée sans provocation par un nommé Keller.

L'enfant, dit l'affidavit, était assise sur un escalier et n'avait offert aucune provocation à l'accusé. Celui-ci a été arrêté.

ENQUÊTE.—M. J. E. Sorapuru, député du coroner, s'est enquis, hier, des faits qui se rattachent à la mort de Ludwig Winterhalter, [illegible]

ARRESTATION DU MEURTRIER D'OMER TASSART. [illegible]

Les esprits en Italie.

La lettre suivante, écrite de Nice, a été adressée à un journal de Paris:

Je ne sais si l'on se fait en France une idée exacte des alternatives cruelles par lesquelles, en ces derniers temps, a passé la pauvre Italie, incessamment jetée par les hésitations et les revirements de la politique européenne, de la confiance au doute, de l'enthousiasme à l'angoisse, d'une espérance exaltée au plus amer désappointement.

Se rend-on bien compte, à cette heure, du sens véritable de ces émotions soudaines, suivies d'un calme soudain, et qui pourraient faire croire tantôt qu'elle a le malheur d'une ferveur passagère, et l'indifférence qui la suit est une insouciance, un [illegible]

[illegible]

Toute comparaison est boiteuse, toute analogie paraît incomplète. Néanmoins, dans l'état présent des provinces italiennes, quelque chose me frappe de très semblable à ce qui se produisit au XVIe siècle, dans les Pays-Bas, quand le peuple hollandais s'affranchit du joug espagnol et parvint, après de longs efforts, à constituer son indépendance. De même qu'alors les provinces bataves demandaient à la vertu du principe républicain et au stathoudérat populaire des princes de la maison de Nassau la constitution d'un Etat national, ainsi, de nos jours, les provinces italiennes demandent à la vertu du principe monarchique et à la dynastie populaire de la maison de Savoie, la constitution du règne italien. Peu secondée au début par la diplomatie européenne, qui railla longtemps aussi l'effort des Provinces-Unies, les appelant *provinces désunies*, l'Italie n'en a pas moins persévéré, comme celles-ci, "dans l'espérance contre toute espérance," *in spem contra spem*.

L'infortuné Charles-Albert, dans sa mystérieuse destinée, nous apparaît comme un autre Taciturne trompé par le sort, trahi par sa propre faiblesse; tandis que les brillants faits d'armes de Victor-Emmanuel rappellent à notre admiration l'heureux stathouder, Frédéric Henri de Nassau, dont le grand cœur confondait dans un même amour son père et sa patrie, et dont le cri généreux: "*Patriaque patrique*," conduisit tant de fois son peuple à la victoire.

Comme aux temps d'Henri IV et d'Elisabeth, le stathoudérat des princes de la maison de Nassau, de nos jours le protectorat royal de la maison de Savoie a pour alliés et pour défenseurs naturels, contre les ambitions de la maison d'Autriche, la France et l'Angleterre. Il a sa raison d'être dans ce qui fait en apparence son infériorité, dans une sorte de nécessité politique qui parle peu à l'imagination, moins encore aux passions des masses: mais qui veut que le travail d'unification d'un peuple, dans notre vieille Europe, se fasse plus aisément par l'action centralisatrice du principe monarchique que par l'esprit des municipalités, ou même par le principe dictatorial, toujours fort contesté et toujours éphémère, au sein de la république.

"Machiavel voulait sauver l'Italie par ses vices; Savonarole la voulait sauver par ses vertus," me disait un jour, à Genève, un jeune philosophe. Je reprends à mon tour et je dis: Eu conseillant l'acceptation de la royauté piémontaise à l'Italie, Manin, ce loyal Machiavel d'un *prince* honnête homme, la voulait sauver par sa raison. La raison, il ne faut pas se le dissimuler, c'est le caractère dominant de la civilisation moderne. Les temps épiques sont évanouis. Ni les dieux, ni les héros, ni même le génie ne semblent, hélas! avoir une grande part dans la conduite des sociétés contemporaines. Tout en obéissant à un instinct secret, les peuples voudraient connaître, ils s'efforcent à comprendre la raison des choses. Sachons, le bien, l'Italie fait acte de raison en s'appuyant sur la maison de Savoie et sur l'institution monarchique. La politique européenne ne ferait point acte de sagesse si elle méconnaissait cette vérité, et si, rejetant les Etats italiens dans la division d'où ils veulent sortir, elle les livrait, ainsi, plus faibles et plus exaspérés tout ensemble, aux passions perturbatrices.

Ce que la raison commanderait aux deux puissances qui paraissent le plus directement menacées par la transformation de l'Italie, n'est guère plus difficile à comprendre. Le saint-siége, bien conseillé, ne s'effrayerait en aucune façon de la prépondérance politique acquise à la nation la plus croyante, la plus sincèrement catholique de toute l'Italie. Il devrait le savoir, malgré d'occasionnels malentendus: le respect pour l'Eglise de Rome est mieux assuré en Piémont qu'en aucun autre Etat de la péninsule; le règne de Marie immaculée n'est guère moins populaire en ce pays fidèle que le règne de la maison de Savoie; la simplicité des âmes accueille sans résistance des interventions surnaturelles. Je vois dans l'une des plus vieilles rues de Nice une longue suite d'étalages d'orfèvre où se vendent d'un bout de l'année à l'autre des *ex voto* de toutes sortes: cœurs, jambes ou bras en vermeil ou en argent, attestant, avec la perpétuité du miracle, la vivacité, la naïveté persistante de la foi populaire en ces contrées. La nature même y semble catholique. Le romarin légendaire ne manque jamais de fleurir pour les fêtes de la madone.

J'en conclus que, par tradition, par nécessité, l'influence piémontaise en Italie sera une influence catholique dont Rome n'a rien à craindre, tandis que les autres provinces, si elles se retrouvaient, malgré le droit proclamé des nationalités, par une confédération à peine modifiée, sous la domination qu'elles ont voulu rejeter, défendraient peut-être faiblement leurs croyances par exaltées contre les suggestions de la colère et contre l'active propagande d'une religion qui se présenterait comme libératrice.

L'esprit de vengeance est aveugle, l'on a vu dans l'histoire des peuples des *conversions* moins expliquées que ne le serait dans les Etats pontificaux celle que j'indique ici. Et certes la cour de Rome ne saurait trop faire pour épargner à la catholicité ce spectacle affligeant d'un pouvoir temporel maintenu au préjudice de l'autorité spirituelle, et d'un pasteur mal inspiré qui pour mieux garder la prairie livrerait au loup ravisseur le troupeau dispersé.

Quant au gouvernement autrichien, il n'a pas moins que le saint-siége de graves sujets de souci dont il devrait souhaiter de se délivrer au plus vite. L'état des finances, l'agitation légale de la Hongrie, reprise avec une force nouvelle que lui donnent sa persévérance et l'assentiment presque unanime des conservateurs; la contagion des idées italiennes dans le Tyrol, le soulèvement protestant et son opposition énergique au concordat, tout conseillerait à l'Autriche de hâter la réunion du congrès, qui faciliterait sans doute les transactions, plus conciliables pour les droits anciens des puissances que pour le droit nouveau des peuples.

Quoi qu'il en soit, avec ou sans congrès, et, suivant la façon dont on l'envisage, par la vertu d'un grand principe ou par l'effet d'un événement heureux, la cause de l'Italie est aujourd'hui gagnée. L'entente de l'Angleterre et de la France y suffira. En dépit de ce que pourrait dire désormais de leurs droits méconnus et des traités violés les gouvernements qui voient de mauvais œil cette noble alliance, elle avance à pas de géant vers son but, et bientôt chacun le connaîtra.

La question Romaine.

Deux des rédacteurs du *Journal des Débats*, différent d'opinion sur la question romaine, l'ont discutée à armes courtoises dans la feuille que nous venons de nommer. Voici la réplique de M. John Lemoinne à son collaborateur, M. de Sacy:

Dans la lettre par laquelle notre ami M. de Sacy a cru devoir désavouer pour sa part les opinions exprimées dans ce journal sur la question romaine, il y a trois points, un sur lequel nous sommes parfaitement d'accord, un autre que nous entendons d'une manière différente, et un dernier que nous entendons d'une manière absolument contraire.

Nous commencerons par faire remarquer que de raisonnement en raisonnement, nous avons été entraîné à porter la question sur un terrain où elle n'était pas encore, où elle va sans doute pas de longtemps. En fait, si le pape a perdu la Romagne, il lui reste encore d'autres provinces, il lui reste Rome elle-même, qu'il n'est pas question de lui enlever. Mais nous reconnaissons en principe qu'il peut perdre Rome de la même manière qu'il a perdu Bologne; et nous admettons, à simple titre d'hypothèse, qu'il y ait demain une séparation complète du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. Qu'en résulterait-il?

On nous dit que "dépouillé même de sa souveraineté temporelle, l'évêque de Rome, comme Pape et comme chef de la catholicité, conserverait encore sur toutes les nations catholiques du monde un immense pouvoir plus que royal." Sur ce point nous sommes entièrement d'accord; nous croyons, pour notre part, que les catholiques reconnaîtront partout et toujours le Pape, souverain ou martyr, à Rome ou à Fontainebleau, sur le trône ou dans les catacombes, que partout il portera avec lui un pouvoir contre lequel les pouvoirs de la terre ne prévaudront point, et qui sera sûr de tous les empires du monde. Aucun catholique ne peut donc identifier l'existence de la papauté avec celle d'une domination terrestre et périssable.

Mais on ajoute qu'il n'est pas possible, qu'il n'est pas admissible que l'évêque de Rome devienne le sujet d'une puissance temporelle quelconque, que le chef de 200 millions de catholiques devienne, par exemple, un sujet piémontais. En supposant, ce qui n'est pas, mais ce qui pourrait arriver, en supposant qu'il s'établît à Rome un autre pouvoir temporel que celui du Pape, il faut bien reconnaître, en effet, que l'évêque de Rome deviendrait, dans une certaine mesure qu'il ne nous appartient pas de déterminer, le sujet de ce pouvoir. Mais, même dans cette condition, en tant que Pape et chef de la catholicité, rien ne s'opposerait à ce qu'il restât en possession de la plénitude de son pouvoir spirituel. Pendant près de huit siècles, qui n'ont pas été, nous le supposons, les moins glorieux de l'histoire de l'Eglise, la papauté a pu être à Rome d'autre condition. En a-t-elle souffert dans son caractère spirituel? En a-t-elle été moins obéie et moins vénérée? Alors, comme aujourd'hui, tous les peuples de la chrétienté ne reconnaissaient-ils pas au Pape le droit de définir les dogmes, de prononcer les interdits et des excommunications, de régler la foi, le culte et la discipline, de publier des bulles et des encycliques, d'assembler et de présider des conciles, d'accorder ou de refuser l'institution canonique aux évêques, de gouverner, en un mot, en tout ce qui concerne le spirituel, tous les catholiques répandus dans l'univers?

Il peut arriver, nous dit-on, que dans le cas d'une guerre entre le roi du Pape et quelque autre puissance catholique, le souverain de Rome devienne un Pape de joindre des prières à ses armes, et d'excommunier ou non du pouvoir spirituel les ennemis de l'Etat dont il est le sujet. [illegible]

[illegible]

Il faut done qu'il soit un esprit de conciliation, et ce qui est bon réserver le droit de prêter... [illegible]

C'est sur ce dernier point que porte notre plus entier dissentiment. Nous devons répéter que la question s'est trouvée involontairement et prématurément portée par la logique sur un terrain où les faits ne la mettaient pas encore. Ainsi il ne s'agit pas en ce moment de contester au Pape la possession de Rome. Nous croyons même que dans les circonstances actuelles, le Pape, livré à ses seules forces, restera plus facilement le maître de Rome qu'il ne le pouvait il y a dix ans ou l'année dernière, parce qu'une certaine satisfaction a été donnée aux besoins et aux aspirations de l'Italie. Mais M. l'évêque d'Orléans a le premier posé la question en des termes très clairs et avec un courage qui l'honore, en disant: "Si le peuple romain ne voulait pas de ce gouvernement que vous lui réservez, qu'auriez-vous à dire?" A quoi nous répondons aussi clairement et aussi franchement: Rien. Les Romains ont le droit d'être libres au même titre que vous et moi.

M. de Sacy a une autre réponse, et il nous dit: "N'aurons-nous pas le droit de leur demander pourquoi, portant tant d'intérêt à 2 ou 3 millions d'Italiens, ils en portent si peu à 200 millions de catholiques, parmi lesquels ils comptent peut-être 30 millions de compatriotes?"

Qu'il nous soit permis de le dire avec tous les égards possibles, ces paroles sont non seulement une erreur, mais, dans une autre bouche que la sienne, ressembleraient à une impiété. Le plus grand honneur du christianisme, c'est d'avoir placé le siège de la justice dans le cœur d'un seul individu comme dans celui des masses; c'est d'avoir rendu la conscience aussi sacrée et aussi inviolable dans l'âme d'un seul homme que dans l'âme de plusieurs millions. Dans une pareille question, il n'y a plus ni juifs ni gentils; je ne suis ni Français, ni Anglais, ni Piémontais, je suis chrétien. Je ne sais pas si le repos de la conscience de 130 millions de catholiques, et quels catholiques! exige qu'il y ait un gouvernement à Rome, mais je sais que 200 millions d'hommes ou même 30 millions de Français n'ont pas le droit d'opprimer une seule des âmes auxquelles Dieu a promis et l'Evangile a apporté l'affranchissement. Je dirais tout à l'heure qu'aux yeux de l'Eglise des Autrichiens étaient aussi précieux que ceux des Français ou des Italiens, et je dis maintenant qu'aux yeux de Dieu l'âme d'un Romain vaut bien l'âme d'un Français. Je me souviens d'un passage admirable de Channing qui disait: "Tout peut être possédé dans l'univers, mais un être moral, raisonnable, ne peut jamais être une propriété. Le soleil et les étoiles peuvent être possédés, mais non pas l'esprit le plus bas. Touchez à tout, hormis cela. Ne mettez pas la main sur cette créature à qui un père céleste a donné la raison. Le monde spirituel tout entier vous crie: Prenez garde! Les intelligences les plus élevées reconnaissent leur nature et leur droit dans le plus humble des hommes. Au nom de cet esprit inestimable, de cet esprit immortel qui demeure en lui, au nom de sa ressemblance avec Dieu, ne l'écrasez pas dans la poussière...."

Quand le Fils de Dieu fut mené devant les princes des prêtres, il fut conduit d'abord chez le beau-père de Caïphe qui était grand prêtre cette année-là. Et il est dit dans l'Evangile de saint Jean: Caïphe était celui qui avait donné ce conseil aux Juifs: *Quia expedit unum hominem mori pro populo*. Il est opportun, il est politique qu'un seul homme meure pour tout le peuple. C'est ainsi que l'on dit: Il faut que deux ou trois millions d'Italiens soient sacrifiés ou subordonnés au repos de 200 millions de catholiques ou de 30 millions de Français. Quand il n'y en aurait qu'un seul, ce serait assez, au nom de la vérité, au nom de la justice, au nom de l'Evan[gile...]

Gilé, pour faire un sacrilège. C'est avec cette doctrine qu'on a tué Louis XVI, et qu'on justifie tous les crimes de l'histoire.

Nous voulons clore ici cette discussion que nous avons engagée, nous pourrions dire que nous-même. On se tromperait beaucoup si l'on attendait de nous d'apporter dans de pareilles questions des idées d'amour-propre misérable. Nous sommes tout prêt à recevoir de M. de Sacy des leçons que nous n'aurons jamais la prétention de lui rendre. Il y a déjà bien des années que nous vivons laborieusement avec lui et auprès de lui, et nous nous sommes habitués à considérer son estime comme un appel et une récompense. L'amitié que nous avons l'un pour l'autre ne diffère que par la mesure de respect que j'ajoute à la mienne. Je n'ai pas d'ailleurs la prétention de convertir M. de Sacy; je sais que je ne le convertirai pas. Des convictions aussi sincères et aussi profondes que les siennes ne changent pas.

Décédée, hier, 28 du courant, à l'âge de 2 ans, Mme HENRIETTE TERRY. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu CE MATIN, à 9 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Ste Anne, entre Villaré et Robertson.

Décédé le 28 février, à 1 heure P. M. Joseph RAMIS, à l'âge de 75 ans. Les amis et connaissances des familles [illegible] Le convoi partira de sa dernière demeure, rue St-Philippe No 211, entre Villeré et Robertson.

Décédé à la paroisse Lafourche, le samedi 25 février, à l'âge de 74 ans, JOSEPH LEONARD, né dans la paroisse St Bernard.

AUX PERSONNES D'UNE MAUVAISE SANTÉ. — Il est prouvé, par les rapports médicaux, que des milliers de personnes meurent de faiblesse. [illegible] AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER. [illegible]

COCUS DE PHALON & SON—[illegible] COCUS DE PHALON [illegible] Vendu à la Nouvelle-Orléans [illegible] J. WRIGHT & Co.

Et par E. M. MORRISON & Co, E. B. WHEELOCK & Co, WOODMAN & BENNETT, C. H. SLOCUMB & Co.

☞ LES PILULES DE WILSON [illegible] B. L. FAHNESTOCK & CO. [illegible] J. WRIGHT & Co. Agence générale, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Gare aux contrefaçons!
LA SANTÉ ET DE LONGS JOURS
Pilules indiennes végétales de Wright. [illegible] J. WRIGHT & Co.

Pas de guérison, pas de paiement.
A M. Wm T. Blow, 8 St-Louis, Mo. Glasgow, Mo, 14 nov. 1859. [illegible] CHOPP & WILLIAMS.
Composé pour les fièvres en frissons. [illegible] J. WRIGHT & Co.

L'ELIXIR DU Dr. WRIGHT. [illegible]
L'ELIXIR DE WRIGHT [illegible] J. WRIGHT & Co.

Comment on apprend l'Anglais!
C'est par la pratique.
Une pratique facile et éclairée, qu'on réussit [illegible] à comprendre et à parler l'Anglais,
Chez le Prof. BRETTE,
13, rue St Charles.
[illegible]
On n'a besoin d'encan libre.

Société d'Economie et d'Assistance Mutuelle
DÉSIRANT célébrer religieusement son anniversaire [illegible] LOUIS GAIGNARD, Secrétaire.

LES créanciers de la succession de feu JACQUES CALONJAT, [illegible] St. LISBONY.

Au public.
L'avis de M. Chs Fornatt, [illegible] G. L. DUFAQUIER.

MAISON ET TERRAIN.
Vente à l'amiable.
A vendre à l'amiable, un terrain situé dans la rue d'Orléans, entre Johnson et Galvez, [illegible] 29 fév—10f

A VENDRE
Une magnifique résidence d'été, pour cause de départ, située dans la ville d'Amite, [illegible] 29 fév

ALFRED CHOL,
RUE ROYALE ENCOIGNURE TOULOUSE
LIVRES ET PAPIERS PEINTS
REÇU par la Felicia:
Bibliothèque à 75cts 80c et $1 le vol.
MICHELET—La Femme (suite de l'Amour) [illegible]
FEYDEAU—Fanny; Daniel, 2 vol.
GUST. AYMARD—Les Trappeurs de l'Arkansas; les Pirates des prairies; le Chercheur de Piste.
O. FEUILLET—Roman d'un jeune homme pauvre
GONDRECOURT—Deux frères, 2 vol.
G. SAND—Flavie.
MARMIER—En Amérique.
FEUGÈRE—Histoire du Merveilleux.
SENORA—Traité politique.
Un grand nombre d'autres ouvrages dans les mêmes prix.
Bibliothèque à 35c le vol.
ALEX. DUMAS—Le fou au désert, 2 vol.; Ch. Le Ténébreux, 2 vol.
TOBEY—L'amour d'un nègre.
MURGER—Le sabot rouge.
CH. HUGO—La bohème dorée, 2 vol.
L. GOZLAN—Aristide Froissart, 2 vol.
(Tous les anciens ouvrages des collections à 35c 2 vol.)
Ouvrages illustrés.
VENTURA—Essai sur le pouvoir public, 1 v. in-8o. Essai sur le droit politique, Chellas, 1 v. in-8o
FELIN—Conférences.
Guerre d'Italie illustrée, in-folio,
BIBLIOTHÈQUE GAULOISE, édition très soignée d'anciens auteurs, tomes nouveau, in-8o,
E. SUE—Les mémoires d'un mari.
MORÈS—Les mystères de la St-Barthélemy.
FERE—La rose d'Ivry. 29 fev

HUILE! Huile—1,000 paniers huile Bacigalupi, 1,000 paniers huile Plagniol, 1,000 paniers huile Bayeaux et Cantier, à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

VINS—300 barriques vins rouges divers crus, 100 barriques vin blanc Haut Sauterne, 150 barils vin blanc [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

ARTICLES de Marseille—1,000 caisses savon, [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

DIVERS—25 barils marrons de Savoie, [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

AVIS.
LE soussigné, étant sur le point de partir pour l'Europe pour cause de santé, [illegible] LEON MEYER.

Sacrifice sans égal!
250 ROBES BAREGE ANGLAIS
Double jupe et à volants—valant 6 et 8 piastres, seront vendus pour la modique somme de $3 50.
C'EST UN RABAIS SANS PRÉCÉDENT QUE LES DAMES NE LE DISENT ET SE HATENT!
Nous ferons également l'ouverture de
200 confections en soie
—TELLES QUE—
BURNOUS, PELISSES, MANTILLES, &c., &c.
Qui défient toute concurrence pour l'élégance et surtout pour le prix.
BODET & GUEYDAN,
Maison Rouge, No 1, et enc. Hôpital et Condé.

A VENDRE par les soussignés:
160 barriques de vins vieux de divers crus,
150 do de vins 1858 et 1859 de divers crus,
300 caisses de vins vieux de divers crus,
150 do de vins d'ordinaire de divers crus,
100 do d'Absinthe suisse,
50 paniers de vin de Champagne, expédiés par M. le duc de Montebello,
25 caisses de vin de Bourgogne consignées par la Société des Grands Vins.
LAFFITTE & DEFFARGE,
129, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.

J. A. LAFAURIE,
Distillateur, No 20, rue CONTI.
EN magasin et à vendre: [illegible]

ATTENTION.
VENTE A CRÉDIT.
☞ Marchandises sèches et Toiles d'Irlande.—Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de marchandises sèches, toiles d'Irlande, &c, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Planche & Léaumont, No 60, rue de Chartres.—Conditions à la vente.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan par Bernard Turpin, de 20 futailles amandes, [illegible] au magasin No 56, rue de la Vieille Levée. Aussi, fruits, eaux-de-vie, épiceries, liqueurs, &c.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur le grand assortiment de bottes, souliers et brodequins de choix qui seront vendus, ce matin, à 10 heures, par Vincent & Co, à leur magasin d'encan, No 36, rue de la Douane.

☞ MM. C. E. Girardey & Co. vendront, ce matin, à 10 heures et demie, à la résidence de M. Wm. F. Vredenburgh, No 31, rue des Remparts, un lot de beaux meubles de salon et de chambre.

NOUVELLES
MARCHANDISES.
Ouverture
DE LA SAISON
Par 50 Caisses
de belles nouveautés pour printemps et articles pour familles.
LUCAS & MASSON
Encoignure Royale et Conti.
Engagent respectueusement les dames, à venir visiter leur nouveau stock de printemps. Elles pourront être assurées de rencontrer des bons marchés réellement incroyables en nouveautés et en marchandises pour familles, telles que:
Indiennes anglaises, fond blanc. 9cts
Dito dito extra-fines 10cts
Jaconats fins, 12 cts 1/2
do extra fins, 15
Robes jaconats à 7 et 9 volants, haute nouveauté $3 50
Robes organdi à 7 et 9 volants, haute nouveauté 4 50
Brillantés couleurs, 15
Percalines imprimées, 12 1/2
Taffetas de printemps, haute nouveauté, 60
Robes, organdi enluminé, riches à 7, 9 et 11 volants, dernière nouveauté.
Robes, barège anglais bredé à 7, 9 et 11 volants.
Barège anglais bredé Pompadour, double largeur.
Poil de chèvre zéphyrine, haute nouveauté.
Grenadines Regina, dernière nouveauté.
Grand choix de soieries de printemps, haute nouveauté.
Bel assortiment de pointes dentelles Cambrai et Chantilly.
Châles Algériens pour printemps.
Houppelandes taffetas.
Mouchoirs brodés, à médaillons Valenciennes.
Ombrelles Marquises.
Gantelettes satin pour dames et enfants, &c., &c., &c.
GRAND ASSORTIMENT de toiles pour chemises et taies d'oreillers, toiles à draps à des prix exceptionnels, toiles imprimées, bas anglais et en fil d'Ecosse, extra fins. Chemises de jean gaze extra, pour dames, hommes et enfants.
GRAND CHOIX de parfumeries superfines de Lubin, la Société Hygiénique, Pinaud, Demarson, Gellé frères, &c., &c. 27 fv—4f

MAISON TIBLIER,
Encoignure Dumaine et Chartres.
LE soussigné informe les dames et le public en général qu'il vient de recevoir [illegible] B. TIBLIER, Encoignure Dumaine et Bourbon.

Importation récente.
JOHN TODD,
12 et 14...Rue de Chartres...12 et 14
A reçu, par les derniers arrivages du Havre et de New-York,
UN ASSORTIMENT RICHE ET ÉLÉGANT DE
MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ
— comprenant —
Les dernières genres.
ROBES DE SOIE, de Paris, à 5, 7, 9 et 11 volants;
SOIERIES RICHES POUR ROBES, SERVICE D'ÉTÉ, nouveau genre;
BAREGES ANGLAIS, 5, 7, 9 et 11 volants;
GRENADINES et ORGANDIS;
ROBES MARIE ANTOINETTE, nouveau genre, en ORGANDI et en BAREGE;
VÉRITABLE DENTELLES POINTE;
VÉRITABLE DENTELLES, noire, fil et Fucher;
CHALES, POINTES, DENTELLES, etc.
Modes Françaises.
Le soussigné sollicite un examen de
Articles riches,
des dernières modes élégantes, exposés actuellement et uniquement d'être importés.
21fev—3f JOHN TODD.

Sociedad Española
De Beneficencia Mutua.
Asamblea General Extraordinaria.
LOS miembros que la componen se reuniran el miercoles 29 del corriente à las 6 de la tarde en punto, en la sala de la Perfecta Union calle de Rempart entre San Phillippe y Dumaine para tratar de asuntos interesantes. Se ruega la mas puntual asistencia. De Orden del Señor Presidente, N. O. febrero 25, 1860. C. DE MONASTERIO Secretario.

Nourrice.
ON demande une bonne nourrice bien recommandée, à laquelle on donnerait de bons gages. S'adresser rue St-Antoine, No 82, 3me district. 27fev—3f

MADAME OLYMPE a l'honneur d'informer les dames qui l'honorent de leur patronage, qu'elle reçoit par ses magasins d'Europe et ouvrira jeudi, 1er mars, ses marchandises de printemps, Gaze, mousseline de soie, grenadines, barège métallique, peignoirs de mousseline et jaconas, toilettes de printemps, &c. Chapeaux de paille d'Italie, paille de riz, paille anglaise, rubans et fleurs de saison. Mme Olympe saisit cette occasion pour rappeler à sa clientèle qu'étant sur départ pour l'Europe, en mai prochain, elle sera charmée de prendre toutes les commissions dont on voudrait bien la charger pour son retour à l'automne. 25fev

Compagnie d'Assurance Mutuelle
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 111, RUE DU CANAL.
CAPITAL SOUSCRIT $411,500.
—DIRECTEURS:—
Alphonse Miltenberger, J. B. Gribble,
A. Rochereau, P. O. Nublain,
H. M. Wright, A. Reinhards,
L. Millaudon, G. Sabatier,
O. Lauve, S. M. Darby,
J. M. Bassaldo, J. Tuyes.
Cette compagnie, qui a succédé à la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, assure contre les pertes et les avaries occasionnées par les incendies, contre les dangers des mers et des rivières, aux taux courants de primes. J. TUYES, Président. 22nov—6m, 3p J. W. HINCKS, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane.
Bureau No 56, rue du Camp.
CAPITAL......$500,000.
—DIRECTEURS—
J. Lapeyre, E. H. Harris,
Theodore Frois, J. N. Robert,
A. D. Grieff, J. A. Bossalou,
Jacob Jolly, Amadee Landry.
E. Ganucheau,
Cette Compagnie sera prête pour les affaires le 1er SEPTEMBRE PROCHAIN et assurera contre les dangers des mers, des rivières, contre les pertes et les dommages occasionnés par l'incendie et contre toutes risques habituels, aux taux les plus modérés. Une remise de QUINZE POUR CENT en argent sera faite aux personnes qui se feront assurer dans ce Bureau. E. GANUCHEAU, Président. A. PICOLLET, secrétaire. Nlle-Orléans, 17 août 1859.

Liquidation! Liquidation!
HENRY VALETON,
27, 29 & 31 rue Bienville,
OFFRE son stock entier de vins, eaux-de-vie, liqueurs, conserves, &c., à des prix très réduits pour cause de liquidation.
Vins.
100 barriques vins bons ordinaires diverses marques;
[illegible]
Cognac.
[illegible]
Madère, Porto et Sherry.
[illegible]
Liqueurs.
[illegible]
Whisky.
[illegible]
Divers.
[illegible]
27fev—1m HENRY VALETON, 27, 29 et 31, rue Bienville

A VENDRE par le soussigné—Vins de Bordeaux—700 caisses St-Julien, Chateau Margaux, [illegible]
Vin blanc
100 caisses Haut Barsac.
Eaux-de-vie de vie de Cognac
[illegible]
Eaux de vie de La Rochelle.
[illegible]
Moutarde française.
50 caisses de la marque Bergen frères.
Absinthe Suisse.
170 caisses E. Pernod et C. F. Berger
Vermouth.
100 caisses Noilly Prat & Co.
Sardines à l'huile.
[illegible]
Bourbon Whisky.
12 barils vieux supérieur.
Cigares Allemands
[illegible]
Champagne Wine
100 paniers quarts Anchor Brand de B. & F. Ferrier
Bouteilles
[illegible]
Papier à lettres.
[illegible]
Vieux Cognac, &c.
[illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr. 30 Vieille-Levée

Avis.
TOUTES personnes ayant quelque réclamation contre la succession de feu J. B. SAUVINET, [illegible] J. M. LAPEYRE, Exécuteur

AVIS
AUX MÉDECINS, PLANTEURS ET PROPRIÉTAIRES D'ESCLAVES.
L'HOPITAL DE VILLE, DU DR. O. ANFOUX, exclusivement pour le traitement de la picote, Rue des Champs-Elysées, entre Solidelle et Joséphine, est maintenant ouvert.

INFIRMERIE
DU
Dr O. ANFOUX,
Située sur les Champs Elysées, entre les rues Solidelle et Joséphine.
L'établissement le plus spacieux, et le plus aéré qu'il y ait dans ce genre en ville.
CONDITIONS
[illegible]

PAR suite du décès de M. V. GALLOSO, la société existant en cette ville, sous la raison de GALLOSO & PASCAL, est dissoute à partir du 15 février 1860. [illegible] GALLOSO & PASCAL en liquidation, QUEYROUZE & LANGDORFF, en commandite.

LES soussignés ont formé une société en commandite, sous la raison de G. PASCAL, [illegible] G. PASCAL, QUEYROUZE & LANGDORFF, en commandite.

EN magasin et à vendre par les soussignés—100 barriques de vin de Catalogne [illegible] PABLO GELPI & Co. 129 Vieille Levée

Parfumeries.
LES soussignés tiendront désormais un assortiment de PARFUMERIES FINES [illegible] JUSTIN CASSERGUE & Co. Successeurs de B. Nautré & Co, No 25, rue Condé

CIGARES—1,000,000 de la Havane, [illegible] BORNIO & BROTHER, No 34, rue Gravier.

Au grand dépôt du Sud.
MAISON CENTRALE DE COMMISSION,
Encoignure des rues Royale et Ste Anne.
STATION DIRECTE DE PARIS
[illegible] LOUIS CASTEL, agent.

NOUVEAU MAGASIN.
Spécialité de Dentelles,
Rue Royale, No 97,
LE soussigné ayant reçu en consignation un grand assortiment de dentelles—offre, à très bas prix, [illegible] H. DUCATEL.

CIGARES de la Havane—150,000 cigares de la Havane, [illegible] R. CABALLERO & SAMUALDO, No 46, Vieille Levée

EN débarquement du steamship Habana, de la Havane: [illegible] F. SANCHO, 229, Vieille Levée, entre Dumaine et St Philippe

EN magasin et à vendre par le soussigné: [illegible] F. SANCHO, 229, rue Vieille Levée

TABAC de la Havane, en feuilles—[illegible] F. GUMA, Encoignure Canal et Tchoupitoulas

CONFITURES de la Havane—[illegible] E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée

WHISKY—[illegible] JACOB & DUSSUMIER, encoignure Conti et Vieille-Levée

VIN de Champagne—[illegible] S. FLASSAN, 30, Vieille-Levée

CIGARES de la Havane—[illegible] S. FLASSAN, 30, Vieille-Levée

VIN ROUGE—[illegible] S. FLASSAN, 30, Vieille-Levée

Changement de Bureau.
☞ M. J. S. WALTON, encanteur, a transporté son bureau de No 10, Bank Place, au No 40 rue du Camp. 17 fev—1m

RESTAURANT DES AMIS.
Rue St-Philippe 22, entre Chartres et Levée,
TENU PAR
FORGET PHILIPPE.
LE propriétaire du RESTAURANT DES AMIS informe le public et sa clientèle que cet établissement est toujours tenu avec le plus grand soin. 18fev—1m

NEW-YORK.
HOTEL DE L'AMERIQUE DU SUD.
537, Houston Street, près Broadway, 537.
(AUTREFOIS 43 WALKER STREET).
M. LAURENT SENS, des hautes Pyrénées (Tarbes), ayant demeuré longtemps à la Nlle-Orléans où il a laissé de nombreux amis, tient à New-York, au centre des affaires, un hôtel qui se recommande aux voyageurs par la bonne table, le confort des appartements et l'exactitude du service. Un restaurant est attaché à l'hôtel, MM. les voyageurs peuvent s'y faire servir à toute heure.

PRINTEMPS! PRINTEMPS! PRINTEMPS!
GIQUEL & JAMISON,
16...... RUE CHARTRES...... 16
REÇOIVENT en ce moment leur assortiment d'articles de printemps, tels que:
[illegible]
GIQUEL & JAMISON, 16 et 18, rue de Chartres

Demande de domestique.
ON demande une bonne gardienne d'enfant, femme de couleur, munie des meilleures recommandations. S'adresser 203, rue Royale 17 fev

Aux marchands de comestibles.
A vendre chez Rousset & Genin—15 douzaines outils à ouvrir les boîtes en ferblanc hermétiquement fermées. Cet article est indispensable aux hôtels et aux familles. A vendre en gros et en détail, No 51, rue du Canal, près Chartres

S. FOURNIER,
HORLOGER MECANICIEN,
Rue Royale, No 72.
Offre en vente un bel assortiment d'horlogerie [illegible]

Lignes à pêcher et Hameçons.
NOUS recevons notre assortiment de lignes à pêcher [illegible] ROUSSET & GENIN, 51, rue du Canal, près Chartres

A VENDRE,
Pour cause de départ, une belle barouche à 4 ou 6 places, une paire de petits chevaux et harnais. S'adresser à l'écurie de la rue Toulouse. P. VAN ROOTEN

DEMANDE.
UN commis pour une grocerie, parlant le français et l'anglais et connaissant bien la ville. Les meilleures recommandations sont exigées. S'adresser à la boîte D 135, bureau de la poste. 21 fev

LA société existant en cette ville sous la raison de DUPEIRE & DEFFEZ est aujourd'hui dissoute d'un commun accord. M. Oscar Dupeire reste seul chargé de la liquidation de ladite société. Nouvelle-Orléans, le 6 février 1860. O. DUPEIRE. F. DEFFEZ.

A vendre en magasin
Par le soussigné:
500 barriques VIN ROUGE des marques suivantes— [illegible] A. VERNEUIL, rue Ste Anne, 45, entre Chartres et Royale

MEDICAMENTS SPECIAUX
Pharmacie française.
EN plus de tous les médicaments patentés français [illegible] Encoignure Orléans et Bourbon.

JAMES M. PUTNAM
Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM
Facteur de Coton et de Sucre.
EXPÉDITEUR ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE.

Banque d'Amérique.
Nouvelle-Orléans, 11 février 1860.
UNE assemblée générale des actionnaires de cette Banque aura lieu au local de la banque, rue St Pierre, JEUDI, 15 mars prochain, à 10 heures du matin. A. M. FORTIER, Caissier

Compagnie de Navigation du Canal Carondelet de la Nlle-Orléans.
AVIS est donné aux souscripteurs au capital de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet de la Nlle-Orléans, [illegible] R. M. DAVIS, Président. L. GAGNET, Secrétaire.

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.
(Département des Travaux Hydrauliques.)
L'ÉLECTION annuelle des Directeurs de cette institution aura lieu le lundi 5 mars prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M., au bureau de ladite compagnie. J. E. PERCY, Secrétaire

AVIS.
LE public est respectueusement informé que toutes les licences sur les professions et métiers, sur les charrettes, drays, cabs, coches, voitures (publiques et particulières) [illegible] ADAM GIFFEN, Trésorier

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 1er février 1860.
LES directeurs ont déclaré un dividende de SEPT pour cent [illegible] C. A. F. RONDEAU, Caissier

A VENDRE
UNE FABRIQUE DE BISULPHITE, de chaux, dont les Cylindres producteurs sont construits par [illegible]

Dissolution de Société.
PAR suite du décès de M. Jean Baptiste Plauché, la Société de commerce établie en cette ville sous la raison de J. B. Plauché & Cie, [illegible] J. B. PLAUCHÉ, Jr. B. O. PLAUCHÉ.

Avis de Société.
LES soussignés ont formé une société de commerce sous la raison de J. B. Plauché & Cie [illegible] J. B. PLAUCHÉ, Jr. B. O. PLAUCHÉ.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1860.
PAR consentement mutuel et en raison de prochain départ pour l'Europe de O. Ducatel, jr., la Société qui existait entre M. Olympe et M. O. Ducatel, jr., est dissoute à partir de ce jour. Mme Olympe suivra seule et sous son nom, les affaires de la liquidation. OLYMPE BOISSE, GERMAIN DUCATEL, Jr.

A PARTIR du 29 janvier 1860, la société H. VINCHON & Co, formée pour l'exploitation de l'établissement connu sous le nom de Restaurant des Amis rue St-Philippe, est dissoute d'un commun accord. Le sieur Philippe Forget reste seul possesseur de l'établissement, et y continuera le même genre d'affaires; il sollicite de la part du public et de ses amis leur patronage.

Avis de Société.
LES soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison de CUCULLU & JULIAN, pour faire le commerce des produits du Nord et de l'Ouest, comme successeur de A. Chopard & Co. G. CUCULLU, A. G. JULIAN. Nlle-Orléans, 1er février 1860.

Avis de société.
LES soussignés ont formé aujourd'hui une société pour le commerce de sucre et de coton en général, sous la raison de BELL & BOULIGNY, Bureau No 27, rue Carondelet. CHARLES J. BELL, DOMINIQUE BOULIGNY. Nlle Orléans, 16 février 1860.

Machine à chocolat à louer.
A LOUER de suite, différents accessoires et une MACHINE A CHOCOLAT mue par un manège. S'adresser, pour en traiter, rue Quartier, No 35.

RAISINS—500 colis raisins M. R. et Layers, à vendre, pour clore des consignations par S. FLASSAN, 30, Vieille-Levée

SUCRE de la Havane—300 caisses sucre blanc et sucre jaune de la Havane, en débarquement du brick A. A. Chapman et à vendre par S. FLASSAN, 30, Vieille-Levée

RHUM de la Havane—5 pipes rhum de la Havane, à vendre par F. SANCHO, 229, Vieille Levée, entre Dumaine et St Philippe

INDIGO—2 balles indigo mexicain, à vendre par AVENDANO FRERES, 118, rue de la Commune

VIN de champagne—50 paniers champagne Colbert [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co

VIN rouge—60 barriques vin rouge St Julien, Cantenac et Pauillac. [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18, rue St Louis

VIN blanc—15 barils vin blanc G. de Graves, [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18 rue St Louis

CERISES à l'eau-de-vie—[illegible] EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18, rue St Louis

SARDINES à l'huile—25 caisses sardines à l'huile en demi boîtes. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18, rue St Louis

POMMES DE TERRE—500 barils Mechanics de choix, en débarquement du bateau à vapeur Ohio Bell. [illegible] CUCULLU & JULIAN, 30 (ancien No 14 rue Poydras)

EN débarquement des navires Mary Hyler, Alma, de Bordeaux, et Athens: [illegible] V. & E. MAIGNAN, 37, rue St-Louis

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $ 35
Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public et s'appelle
LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!
Voici ce qui la rend supérieure aux autres pour les familles et les tailleuses.
1—Elle est d'une exactitude et d'une force remarquables. Elle peut faire QUATRE MILLE POINTS à la minute et des POINTS PARFAITS.
2—Elle ne manque pas de faire le point et fonctionne sans bruit.
3—Elle est merveilleuse, simple et l'on apprend facilement à la faire fonctionner.
4—Il est impossible de se tromper en arrangeant les aiguilles.
5—Elle coud parfaitement et n'offre pas les difficultés qu'offrent les autres machines.
6—Enfin, et ce n'est pas ce qu'il y a de moins important, le prix (trente-cinq piastres) est au-dessous de celui de toutes les autres bonnes machines et la met à la portée de tout le monde.
☞ On garantit que les acheteurs en seront satisfaits sous tous les rapports. [illegible] DAVIS BROTHERS, Agents, No 30, rue du Camp

Barège anglais......Barège anglais.
THEODORE DANZIGER,
Encoignure St-Philippe et Royale
—ET AU—
No 135, rue des Remparts, ci-devant rue du Cirque,
Offre, LUNDI, 6 du courant, un bel assortiment de Marchandises Sèches de Printemps,
—COMPRENANT—
2000 yardes BAREGE ANGLAIS à 15 cts la yarde,
2000 yardes BAREGE ANGLAIS à 20 cts la yarde,
ROBES BAREGE ANGLAIS, deux et sept volants, de $3 à $5 la robe.
ORGANDIS à 25 cents la yarde.
Et un assortiment de BRILLANTS BLANCS, BATISTES, JACONATS, LAWNS.
SOIERIES FOULARDS DE PRINTEMPS à 50 cents la yarde;
MARCHANDISES DU PAYS à bon marché, &c.

CHAMPAGNE.
CHARLES FARRE,
SUCCESSEUR DE MAX SUTAINE & CO.
—Reims—
FOURNISSEUR des Cours de France, d'Espagne, de Prusse et du célèbre Wellington Club à Londres. Vins de Sillery, Cabinet Impérial et grand Crémant anglais, à vendre par les agents en consignation. Les ordres confiés à E. D. Oreliac & Co, No 39 rue Douane, seront exécutés dans le plus bref délai.

Avis de Société.
LES soussignés ont formé aujourd'hui une société pour faire, dans cette ville, le commerce de charbon en gros et en détail, sous la raison WILLARD, PETERSON & Co. [illegible] P. H. WILLARD, Nlle-Orléans, JOHN H. PETERSON, Pittsburg, JAMES M. PETERSON, do. 10 janv 1860.

MUSIQUE
A. ELIE,
Rue Royale, No 66.
Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

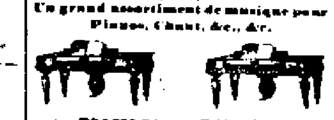

PIANOS! PIANOS!
AGENT
De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle
SEUL AGENT DES
Instrumens de Sax,
Fournisseur des musiques de Chasseurs
HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES
FOURNITURES DE CORDES DE PREMIER CHOIX.

BITTERS DES ARABES.
CETTE Liqueur, arrivée depuis peu, et dont les effets salutaires ont déjà été appréciés par beaucoup de personnes, se trouve dans les cafés suivants: [illegible] Dépôt général F. SANCHO 229, Vieille Levée. Succursale W. C. RAYMOND, 71 rue du Camp.

☞ Les planteurs et les facteurs de coton sont informés que nous avons actuellement en magasin et en déchargement une bonne quantité d'ÉGRENOIRS (Eagle) A COTON [illegible] BATES, HYDE & Co. Dépôt No 57, rue St Charles

BELLANGER & Co.,
Encoignure Royale et Orléans.
LA maison BELLANGER & Co. a l'honneur de prévenir le public et ses clients en général [illegible]

PARFUMERIES! Parfumeries.—Attendu par la barque Cléopâtre, [illegible] PAUL JUGE & FASSY, 21 rue St-Louis

AUX CONTRIBUABLES.
AVIS est donné aux personnes qui doivent des taxes d'Etat pour l'année 1859, [illegible] VAL. ST-CÉRAN, Collecteur. Nouvelle-Orléans, 1er février 1860.

SEULE AGENCE
R. H. ELAM,
(Ci-devant de Natchez, Mississippi.)
S'EST établi au No 56 rue Baronne, et au No 170, rue Gravier, Nlle-Orléans, à deux îlets derrière l'Hôtel St-Charles, où il offre de beaux ESCLAVES en vente. Il suffit qu'un son ancienne clientèle sache où le trouver. Il prie les acheteurs de s'adresser à lui.

Duguy, Saulet & Co.,
INVITENT leurs amis et le public en général à venir visiter le magnifique assortiment de vêtements de printemps, qu'ils ont reçu par les derniers arrivages, pour hommes, jeunes gens et enfants. DUGUY, SAULET & CO, rue de Chartres, No 36, entre Douane et Bienville

TRUFFES, champignons et pâtés—venant d'être débarqués—
700 1/2 boîtes truffes du Périgord
200 bouteilles do do
300 1/4 boîtes do do
1500 1/2 " champignons
200 1/2 " cèpes à l'huile
200 1/2 " pâté foie, perdrix, bécasses &c.
400 1/2 " saucisses truffées
200 1/2 " galantines truffées
A vendre par DUNTZE & Co, Enc. Royale & Conti

POISSONS à l'huile—En magasin—
150 boîtes thon à l'huile
50 douzaines anchois à l'huile desossés
150 boîtes maquereaux à l'huile
[illegible]
A vendre par DUNTZE & Co, Enc. Royale & Conti.

Magnétisme.
MADAME ALLUARD.
SOMNAMBULE,
RUE BOURBON, 331,
Entre les rues Ursulines et Hôpital
TRÈS LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, [illegible]

SELLE, SELLE, SELLE.
MAISON GUILBAUX & GIEFERS,
191......Rue Royale......193.
VIENT de recevoir de France par le John Merick, une grande quantité de selles, [illegible]
Aux voyageurs.
[illegible]
Attendu:
[illegible]

FROMAGE vert—1 baucaut fromage Sapsago, frais, en magasin et à vendre par HENRY VALETON, 27, 29 et 31, Bienville

GRAND DEBALLAGE
DE
Belles Marchandises
DE PRINTEMPS,
Provenant des derniers encans.
Vendues à un bon marché réellement extraordinaire.
E. GUITTARD,
ENCOIGNURE ROYALE ET STE ANNE
Toiles que: Barège anglais à 25 cts
Do uni à 20cts
Mousseline batiste pur fil [illegible]
Soieries écossaises à 20 cts la yarde
Toiles à draps 12/4 à 35 cts la yarde
Bobinet et tulle pour moustiquaire
Mousseline à pois à 25 cts [illegible]
Tarlatanes toutes couleurs à 20 cts la yarde
Gants vrai Jouvin à 85 cts la paire.
Damas pour table, toiles pour chemises
Robes grenadines double jupe
Coton extra à 8 cts [illegible]
Ouverture de 100 pièces de [illegible] encoignure de Orn-Otter

BALANCES
A PLATE-FORMES
BREVETÉES,
DE FAIRBANKS.
☞ Fabriquées seulement par les INVENTEURS PRIMITIFS et adaptées à toutes les opérations du pesage.
ENTRE AUTRES:
BALANCES POUR ENTREPOTS,
BALANCES POUR MAGASINS de tous genres,
BALANCES POUR FONDERIES,
BALANCES POUR FOIN ET CHARBON,
BALANCES POUR CHEMINS DE FER,
BALANCES POUR PHARMACIES.
☞ Nous fabriquons aussi et nous vendons A PRIX RÉDUITS
Des Leviers, Cadres et Crochets
De qualité supérieure et destinés au pesage du sucre, du coton, du tabac, etc., etc.
Nous croyons devoir mettre particulièrement le public en garde contre de mauvaises imitations de nos balances, [illegible]
FAIRBANKS & Co.
Principal entrepôt de balances du Sud, 57 rue du Camp

QUINCAILLERIE
AU PRIX COUTANT
LE soussigné, partant pour l'Europe, [illegible] L. BIJAC, No 27, rue Vieille-Levée.

EN débarquement du steamship Moses Taylor de New-York
[illegible]
A vendre par L. E. DELIZARD

ŒIL ET OREILLE.

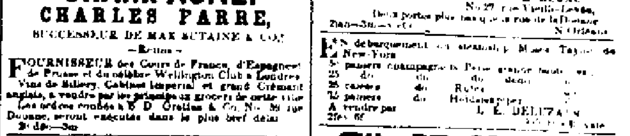

LE Dr. VON MOSCHZISKER,
Oculiste et Spécialiste pour les maladies de l'oreille.
LE Dr VON MOSCHZISKER, le célèbre oculiste et spécialiste pour les maladies de l'oreille, annonce à ceux qui pourraient avoir besoin de ses services professionnels pour toute maladie de l'ŒIL ou de l'OREILLE qui exigerait un traitement MEDICAL ou une opération CHIRURGICALE, qu'il peut être consulté dans son bureau,
124, rue du Canal, au-dessus de la Banque de l'Union,
De 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et de 5 heures à 6 heures du soir.

QUINCAILLERIE et COUTELLERIE
EN LIQUIDATION.
LE soussigné désirant se retirer des affaires, vendra à très bas prix, son fonds de Quincaillerie, en gros et en détail, au No 7, Vieille Levée, [illegible] DAVID

MARCHANDISES DE PRINTEMS!
EN DÉBALLAGE AU
Magasin de l'Esplanade.
Meilleur marché que jamais!!!
[illegible]
DE MONTROND & GALLOT.
AU COIN DES RUES CANAL ET DAUPHINE,
DE MONTROND & GALLOT.
INFORMENT [illegible]

C. A. Barrière & Bro.
ANNONCENT respectueusement à leurs amis et au public qu'ils font en ce moment l'ouverture de leur stock de
LINGERIE,
DAMAS SOIE BRODÉ,
RIDEAUX, DENTELLE ET MOUSSELINE,
LINGE DE TABLE, NAPPES ET SERVIETTES,
MARCHANDISES D'HABITATION
COUVERTURES, JEANS ET LINSEYS
Soieries à très bas prix.
POPELINES D'IRLANDE,
qui se feront un véritable plaisir de montrer. Egalement un assortiment complet de DRAPS ET CASIMIRS.
C. A. BARRIÈRE & BRO., 105, rue du Canal, bâtisses Touro.

LE FOURNEAU
SACCHAROMETRE
A BAGASSE,
Patenté le 21 juillet 1857.—Equipage et clarificateur à la vapeur, patentés de 1855 et 1859.
Mon système patenté d'employer deux pressions de vapeur dans les appareils destinés à faire cuire le sucre a [illegible]
FOURNEAUX PERFECTIONNÉS POUR LE CHARBON, SOUS LES BOUILLOIRES OU SOUS LES CHAUDIERES. [illegible]
[illegible]

$50 de récompense.
PARTI marron, le 11 janvier dernier, le nègre FREDERICK, âgé d'environ 25 ans [illegible] N. TRÉPAGNIER, à la 1re Cour de District de la Nlle-Orléans.

ANCIENNE MAISON P. DELCROIX
Grand choix nouveau
DE
PAPIERS PEINTS,
Bordures,
Ciels de lits,
Devant de cheminées,
Décors, &c. &c.
A vendre par HENRY HABERT, 100, rue de Chartres, entre Conti et St-Louis.
Entreprend la pose du papier.

Dissolution de Société.
LA Société existant sous le nom de CUCULLU & D'MEZA est dissoute aujourd'hui par limitation. Vve L. CUCULLU, A. H. D'MEZA. Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1859.

Avis de Société.
LES soussignés se sont associés aujourd'hui pour le commerce de sucre et de mélasse en général et l'importation de produits et de cigares de la Havane. [illegible] A. CUCULLU, A. H. D'MEZA. Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1859.